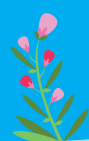




www.kembs.fr



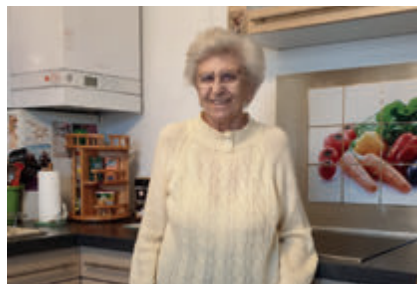
le p'tit lien

N° 110 - Juin 2020 - Journal d'information de la Commune de Kembs

bon anniversaire



MAURER Ernestine (90 ans)
née le 18 février 1930



WIEDERKEHR Sonja (85 ans)
née le 2 mars 1935

Suite à l'épidémie de Covid-19, nous n'avons pu rendre visite à nos jubilaires. Nous avons tout de même été en mesure de leur remettre le traditionnel panier fleuri.

Avril

- Robert MEYER (90 ans)
né le 7 avril 1930
- Thérèse RIETH (90 ans)
née le 7 avril 1930
- Jeanne ZIMMERMANN (85 ans)
née le 19 avril 1935
- Bernadette WICKERT (80 ans)
née le 13 avril 1940
- Mireille SPONY (80 ans)
née le 14 avril 1940
- Brigitte BOZO (80 ans)
née le 20 avril 1940
- Pierre HEITZ (80 ans)
né le 24 avril 1940
- Pierre DECAIX (80 ans)
né le 27 avril 1940

Mai

- Yvonne HASSELWANDER (90 ans)
née le 9 mai 1930
- Adrienne EBNER (85 ans)
née le 19 mai 1935

noces de diamant

Maurice et Jeanne CHRISTNACHER
se sont mariés le 16 avril 1960

Plan canicule

Avec l'arrivée de fortes chaleurs, les personnes âgées, fragilisées ou isolées peuvent s'inscrire sur le registre Plan Canicule. Avec le soutien de l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Mulhouse, nous pourrons ainsi leur assurer, en cas de nécessité, un contact régulier et des aides spécifiques.

☎ 03 89 48 37 08

🌐 <http://www.kembs.fr/Alertes-Urgences/Plan-Canicule.html>

culture



La 16^e saison culturelle de l'Espace Rhénan vient de s'achever dans des conditions, hélas, bien particulières...

Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés tout au long de la saison. Nous vous donnons rendez-vous, si rien de s'y oppose d'ici là, le **vendredi 18 septembre à 20h00** pour la présentation de la saison 2020-2021.

Bonnes vacances à tous et au plaisir de vous retrouver en bonne santé dans notre salle !



Toutes les informations sur www.espace-rhenan.fr

Installation du nouveau Conseil municipal le 24 mai 2020



Passation de pouvoir



Maire

Joël ROUDAIRE

Adjoint(e)s au Maire

1^{re} adjointe : Céline BACH
2^e adjoint : Francis SCHACHER
3^e adjointe : Christiane ROSSÉ
4^e adjoint : Claude TIXERONT

5^e adjointe : Anne CORTINOVIS
6^e adjoint : Cyril SZCZEPANIAK
7^e adjointe : Sandra DI PERSIO

Conseillers municipaux

Eric LEPROTTI
Nicole ROOS
Thierry HARTMANN
Rachel LANG
Jean-Philippe SUTTER
Patricia MALPARTY
Brice LALOY
Josiane BOGUET
Ludovic KIENNEMANN
Mathilde LEGRAND
Christian DEGERT

Michelle CAPEL
Roland FOLTZER
Céline GERSPACHER
Matthias REVEILLON
Erika CLASS
Sébastien LANDRIN
Jocelyne MICLO
Benoit LAURENT
Denis PINT
Sébastien MOREAU

l'édito



Bien chers Kemboises et Kembois,

J'ai tout d'abord une pensée pour toutes nos familles qui souffrent de cette crise qui nous touche si durement.

Un premier mot en tant que nouveau Maire est un moment particulier. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée. Ce début de mandat qui normalement devait être euphorique s'est vu perturbé par une crise sans précédent.

Certains maires de France ont dit qu'ils avaient dû gérer des situations délicates et prendre les décisions les plus importantes de leur vie d'élu. Pour ma part, ce fut un réel baptême du feu.

Grâce à notre excellente relation avec Gérard KIELWASSER, ce passage de flambeau si particulier s'est fait et continuera à se faire dans de bonnes conditions. Ces intenses semaines de crise ont aussi été des moments difficiles pour le personnel administratif communal avec un seul maire mais deux élus en charge des décisions. Je tiens à remercier particulièrement Gérard KIELWASSER et Floriane KIRCHHOFFER, notre Directrice Générale des Services, de m'avoir permis de participer aussi activement à la gestion de cette crise.

Gérard KIELWASSER cède sa mission de Maire avec un pincement au cœur mais avec le sens du devoir accompli. Et non sans nous laisser des consignes, voir des mises en garde bienveillantes, tant sa Commune est chère à son cœur. Nous aurons l'occasion de remercier plus tard l'Homme à la mesure de l'impact qu'il a eu dans nos vies et du parcours qu'il a accompli avec toutes ses équipes durant ces dizaines d'années.

Le mandat débute donc dans des circonstances que personne ne pouvait prévoir. Il faut aller de l'avant et composer avec ces événements qui resteront encore présents plusieurs mois.

La vie de notre Commune - votre vie - a changé. Si bouillonnante grâce à notre monde associatif, elle se retrouve en léthargie. Je fais confiance à l'ensemble de nos bénévoles pour redynamiser tout ceci au plus vite. Nous devons retrouver le chemin de nos commerces pour les aider à franchir ce cap difficile.

La vie d'avant ne doit pas se répéter, c'est bien le discours de tous actuellement. C'était déjà l'ambition de cette nouvelle équipe bien avant l'arrivée du virus. De nouvelles orientations verront le jour au fil de ces 6 ans en tenant compte des bouleversements engendrés par la crise sanitaire que nous vivons.

Toutes les générations ont vu leur vie basculer lors de ces dernières semaines. La tristesse chez certains face au décès de proches sans pouvoir les accompagner comme il se doit, la difficulté à vivre sans contact social, la promiscuité générant des conflits, la colère de certains ne comprenant pas les comportements ou les décisions d'autrui, nous avons tous vécu des moments parfois très difficiles. J'ai une pensée pour tous avec beaucoup d'émotion.

Un grand merci à tous ceux qui, orchestrés par Patricia MALPARTY, ont participé à cette chaîne de solidarité sans précédent pour venir en aide à nos aînés. Un grand merci à toutes nos couturières qui ont fabriqué tous ces masques. Un grand merci à nos élus et à notre personnel qui ont su s'adapter à la situation pour servir au mieux nos administrés.

La bienveillance à l'égard d'autrui et le bien vivre ensemble doivent être le moteur de nos actes.

Je vous souhaite à tous un bel été.

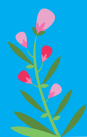
Amicalement.
Joël Roudaire



Sprechwort
(le dicton)

"Mr soll nèt gega dr Stromm schwemmas."

Il ne faut pas nager à contre-courant.



Conseil municipal du 10 février 2020

Avis favorables pour les demandes de permis de construire et déclarations préalables

- WYSS Patric, panneaux photovoltaïques, 3 rue des Jonquilles
- NUSSBAUMER Jean-Luc, extension de la maison, 32A rue du Rhin
- NOBLECOURT Marc, modifications diverses, 6 Gare IV
- COMMUNE DE KEMBS, démolition d'une habitation et d'une annexe, 1 rue des Prés
- GOELLER Pascal, garage double, 127 rue du Rhin
- STEHLE Ralph, maison individuelle avec garage, 27B rue des Buissons
- GOELLER Stéphane, modifications, 2B rue de Roquefort

Institution du droit de préemption urbain

 Le Conseil municipal a institué un Droit de Préemption Urbain (DPU) en zone urbaine, zone future d'urbanisation et dans le périmètre de protection rapprochée de captage d'eau potable. La Commune bénéficiera d'une priorité d'achat en cas de cessions immobilières dans ces secteurs conformément aux articles L. 211-1 et R. 211-2. Le périmètre du DPU est annexé au Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 12 novembre dernier.

Diverses subventions accordées aux associations

 Les collègues René Schickel de Saint-Louis, Gérard de Nerval de Village-Neuf, l'Ecole des Missions de Blotzheim ainsi que l'Ecole Jean XXIII de Mulhouse ont sollicité la participation de la Commune à des séjours qu'ils organisent. Comme par le passé, le Conseil municipal a décidé de verser 6 € par jour et par élève domicilié dans la Commune.

Apurement de la dette du Syndicat Mixte des cours d'Eau du Sundgau Oriental

La Commune a décidé de verser la somme de 1 890 € au Syndicat. Cette participation, répartie sur 6 ans, permettra l'apurement de la dette du syndicat dissous, dont la Commune était membre.

Implantation d'une antenne électronique en 2021 pour améliorer les communications dans le secteur du futur collège

 La Société Free Mobile a fait une proposition pour l'implantation d'un pylône dans le "Neuweg". Parallèlement, le pylône au lieu-dit "Hoelzle Eck" sera démonté. A cette occasion, un bail d'une durée de 12 ans sera conclu entre la Commune et la société Free Mobile. Cette dernière versera un loyer annuel de 1 000 € net les 5 premières années puis de 5 000 € net.

**L'ensemble des délibérations
est consultable en mairie.**

Conseil municipal du 4 mars 2020

Avis favorables pour les demandes de permis de construire et déclarations préalables

- CENTRE DE TRANSITION ENERGETIQUE pour M. CIELLO, panneaux photovoltaïques, 1 rue du Bouleau
- PAGNI Patrick, abri de jardin, 13 rue Safran
- FEUERMANN Marcel, piscine, 4 rue des Pâturages
- DIENER Raphaël, véranda, 31 rue de Lencouacq
- BELLICAM Christophe, pergola, 7 rue des Violettes
- EDF-ENR pour Mme KUHN Franziska, panneaux photovoltaïques, 5 rue des Bateliers
- LANDAUER Albin, panneaux photovoltaïques + suppression d'une lucarne, 3 rue du Canal
- LEITENBERGER Stéphanie, piscine, 15A rue du 6ème R.I.C.
- LUCIANI Ivo, pergola, 20 rue du Château d'Eau
- HERZOG Georges, panneaux photovoltaïques, 19 rue du Canal
- HELBAJ Radoiane, abri de jardin et piscine, 27 rue des Jardins
- SCHUEHMACHER Sandra, piscine, 10 rue de Geispitzen
- MARTINA Angela, piscine, 25 rue du Moulin
- FREE MOBILE, relais de radiotéléphonie mobile, lieu-dit Neuweg
- BURGERMEISTER Jean-Michel, extension de la maison, 3 rue du Chevreuil

Acquisition d'équipements pour la vie associative locale

Le Conseil municipal a accepté d'acquiescer du bois, à hauteur de 5 680,85 €, pour permettre au Comité de Carnaval d'aménager l'intérieur de son hangar.

Approbation de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Suite à une erreur matérielle dans le projet de P.L.U. initial, la modification n° 1 du P.L.U. a été mise à disposition du public durant 2 mois, en vue de le corriger. Compte tenu de l'absence d'observations du public et de l'avis des Personnes Publiques Associées, le Conseil a approuvé cette modification.

Attribution de marché

L'accord-cadre de travaux de marquage routier a été attribué, après publicité et mise en concurrence préalable, à l'entreprise Signature, 2 rue Denis Papin 68000 COLMAR. Le montant annuel maximum de commandes est de 20 000 € HT pour une durée ne pouvant excéder 4 ans soit jusqu'au 31 décembre 2023.

**L'ensemble des délibérations
est consultable en mairie.**

Les travaux

Travaux de voirie

Rue Paul Bader - Aménagement de Voirie

L'accès au Camping du Rhin, au port de plaisance et au restaurant O' Berges du Canal est parfaitement praticable. Depuis le pont levant, vous accédez à un giratoire paysager, qui vous

conduit à une voie en double sens équipée d'éclairage à LEDs. Ces travaux ont été réalisés par les Sociétés TP des 3 Frontières et Créativ TP. Ils ont été financés par Saint-Louis Agglomération.



Impasse des Oiseaux Aménagement de voirie

Suite aux travaux réalisés par la Société TP du Vignoble, cette impasse permet l'accès aux riverains grâce à une rue de 5 mètres de large, délimitée par un trottoir et un parking. Elle est terminée par une place de retournement et agrémentée d'espaces verts. Le réseau d'éclairage public à LEDs et les réseaux secs et humides ont été enfouis.

Travaux de Bâtiments

Espace Rhénan - Réfection du sol de la scène

Suite à la brillance relevée par endroit et à l'usure du parquet, celui-ci a été poncé, teinté et verni en nuance mat. Les travaux ont été réalisés par la Société Parquet pro.

Salle polyvalente - Extension de l'alarme incendie

Suite à la dernière visite de la commission de sécurité, nous avons dû réaliser des travaux importants d'amélioration du système d'alarme incendie. La Société Chubb et les agents de la Commune se sont chargés des travaux.

Agenda d'accessibilité - Programmation des travaux

L'accessibilité de nos établissements recevant du public mobilise une part conséquente du budget communal pour ces prochaines années.

Le diagnostic, réalisé en 2018 par la Société ACCEO, a abouti à l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmé.

Nos services sont sollicités pour en effectuer la mise en œuvre avec l'aide d'entreprises pour les corps de métiers qui le nécessitent.

Saisonniers

Au vu de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, des mesures sanitaires très strictes doivent être mises en place dans les locaux professionnels, les véhicules et pour l'utilisation du matériel. Dans ces conditions, faire intervenir du personnel extérieur représente des risques sanitaires et des contraintes supplémentaires. Par conséquent, à titre exceptionnel, aucun employé saisonnier ne sera accueilli durant les mois de juillet et août.

Travaux sur l'environnement

1, 2, 3 Soleil - Ferme périscolaire

Cet enclos, aménagé en 2018, permet de donner aux enfants du périscolaire des notions de premier contact, de découverte et de proximité avec les animaux. Un agneau vient de naître parmi les pensionnaires.



Allée Eugène Moser - Création d'un terrain multisport

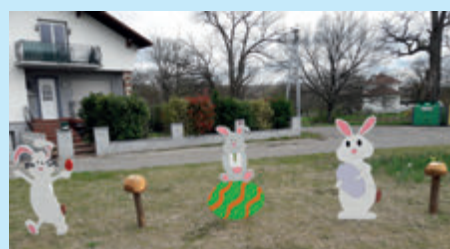
Une étude de faisabilité est en cours en vue de l'aménagement d'un city stade au niveau de la Plaine Sportive.

Travaux en régie

Préparation estivale

Le fleurissement a été réalisé en régie. La Société Guyot de Bantzenheim a fourni les plantes.

Merci à nos ouvriers communaux d'avoir confectionné des décorations pour les fêtes de Pâques



Nouveauté : Médiateur communal

Gérard KIELWASSER a été désigné Médiateur communal lors du Conseil municipal qui s'est déroulé le 24 mai 2020.

Le médiateur aura pour mission de proposer toute mesure permettant la prévention des litiges et contentieux pouvant opposer les administrés aux services publics municipaux de Kembs ainsi que toute solution amiable pour le règlement des différends opposant les administrés à la ville, dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

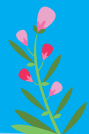
Le médiateur interviendra également dans divers litiges civils de la vie quotidienne. Il permettra l'instauration d'un dialogue entre les deux parties pour trouver un accord et éviter un recours contentieux. Il contribuera les parties à trouver une solution à l'amiable entre elles.

Ces missions prohibent toutes interventions dans le cadre des litiges faisant l'objet d'une procédure devant les juridictions.

La saisine du médiateur pourra être exercée par toute personne physique ayant recours aux services publics municipaux en tant qu'usager ou administré, par toute association sous statut 1901, par toute personne habitant Kembs pour des litiges sur le ban communal de Kembs.

Un rapport annuel retraçant les conditions d'exercice de sa mission lui sera demandé et sera présenté pour information au Conseil municipal.

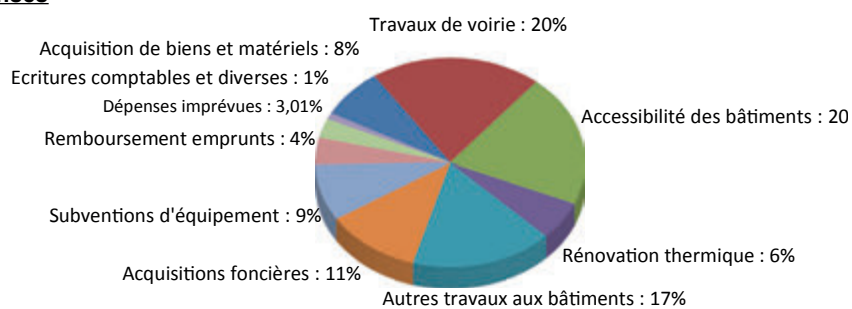
Gérard KIELWASSER ☎ 07 85 33 02 88
✉ gerard.kielwasser@kembs.alsace



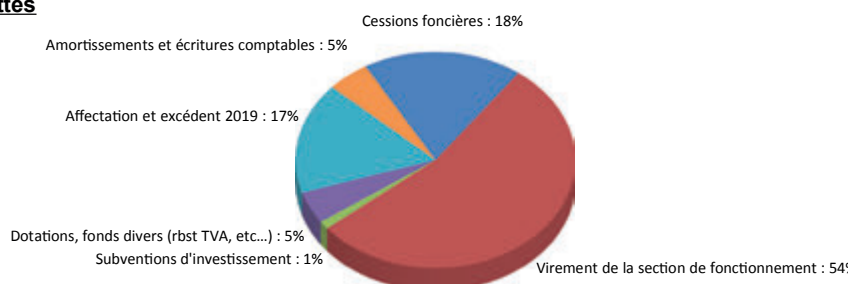
Budget communal 2020 : Budget principal

Investissement

Dépenses



Recettes



Dépenses

Etudes et travaux	2 668 004,92
Dont notamment :	
- Travaux de voiries	853 967,75
- Accessibilité des bâtiments	852 548,00
- Rénovation thermique des bâtiments	250 000,00
- Autres travaux	711 489,17
Acquisition de biens et matériels	321 865,53
Subventions d'équipement	362 860,00
Acquisitions foncières	479 368,00
Remboursement d'emprunts	171 000,00
Dépenses imprévues	125 435,00
Ecritures comptables et diverses	41 477,99
	4 170 011,44
Transfert compétence Eau à Saint-Louis Agglomération	259 102,97
	4 429 114,41

Investissement en €

(Y compris reports 2019)

Recettes

Virement de la section de fonctionnement	2 250 000,00
Dotations, fonds divers (rbst TVA, etc...)	200 000,00
Subventions d'investissement	50 206,00
Cessions immobilières	769 560,00
Affectation et excédent 2019	696 058,04
Amortissements et écritures comptables	204 187,40
	4 170 011,44
Réintégration résultat 2019 Budget Annexe de l'Eau	259 102,97
	4 429 114,41

Fonctionnement en €

Dépenses

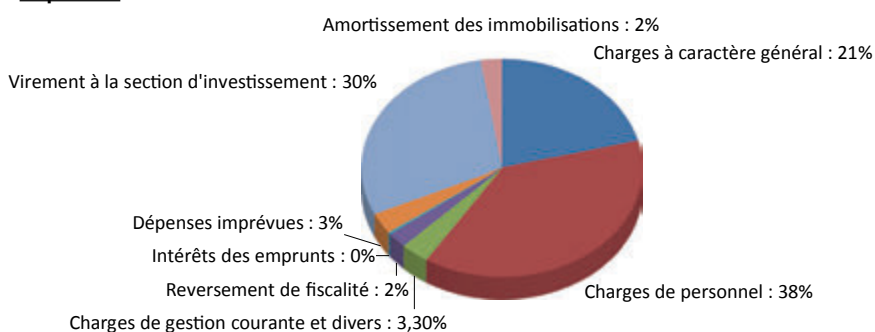
Charges de personnel	2 900 000,00
Charges à caractère général	1 601 700,00
Dont notamment :	
- Electricité, gaz, eau...	320 000,00
- Entretien bâtiments, voirie, matériel...	176 000,00
- Déplacements scolaires	64 000,00
- Cantine scolaire	150 000,00
- Crèche	260 000,00
- Assurance	6 000,00
Charges de gestion courante	251 570,00
- Indemnités maire et adjoints	109 250,00
- Subventions versées	126 260,00
- Charges intercommunales et divers	16 060,00
Reversement de fiscalité	175 000,00
Intérêts des emprunts	26 000,00
Divers et dépenses imprévues	236 971,53
Dotations aux amortissements	184 187,40
Virement à la section d'investissement	2 250 000,00
	7 625 428,93
Transfert compétence Eau à Saint-Louis Agglomération	497 188,23
	8 122 617,16

Recettes

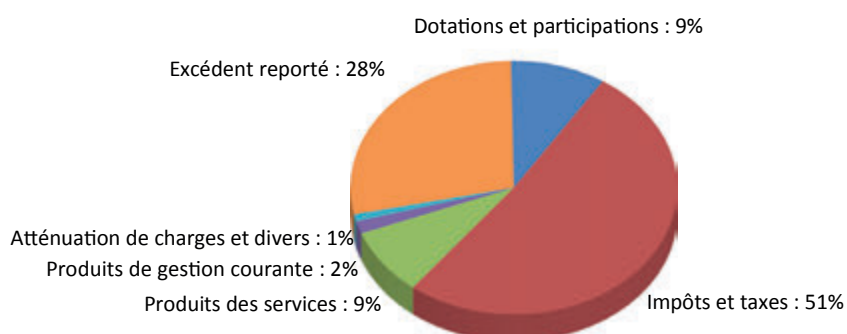
Produits des services	651 750,00
Impôts et taxes	3 921 824,00
Dont :	
- Taxes foncières et d'habitation	2 393 000,00
- Attribution de compensation Communauté d'Agglomération	1 047 722,00
- Taxes sur pylônes électriques	130 000,00
- Taxes sur l'électricité	100 000,00
- Autres taxes	251 102,00
Dotations de l'Etat	483 977,00
Autres participations	235 000,00
Autres produits de gestion courante	120 000,00
Atténuations de charges et divers	51 008,00
Ecritures comptables et diverses	20 687,40
Excédent reporté	2 141 182,53
	7 625 428,93
Réintégration résultat 2019 Budget Annexe de l'Eau	497 188,23
	8 122 617,16

Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Ratios compte administratif 2019 - Budget principal

	Valeurs
1. Dépenses réelles de fonctionnement / population	896 €
2. Produit des impositions directes / population	453 €
3. Recettes réelles de fonctionnement / population	1 111 €
4. Dépenses d'équipement brut / population	157 €
5. Encours de dette / population	138 €
6. DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) / population	70 €
7. Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58,8 %
8. Dépenses de fonctionnement et remb. dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	8,4 %
9. Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14,1 %
10. Encours de dette / recettes de fonctionnement	12,4 %

Commentaires du budget 2020 par Claude Tixeront

En 2020, il n'y a plus de budget annexe de l'eau. Cette compétence a été transférée à Saint-Louis Agglomération au 1^{er} janvier 2020. Les résultats 2019 sont repris au budget principal et seront reversés à la communauté d'agglomération. Afin de simplifier la lecture de cette information budgétaire, ces résultats n'apparaissent pas dans les graphiques du budget principal.

Le compte administratif du budget principal de l'année 2019 dégage un excédent de clôture en section de fonctionnement de 2 355 514,32 €, affecté au financement de l'investissement à hauteur de 214 331,79 € et en report de fonctionnement pour 2 141 182,53 €.

En 2019 certains investissements n'ont pas été réalisés. C'est le cas notamment de la voirie rue Paul Bader, reportée en raison de la construction de nouveaux logements, mais également de la rénovation thermique et de la mise en accessibilité de certains bâtiments communaux.

Le programme de mise en accessibilité sera lancé cette année et se terminera très certainement en 2021. La rénovation thermique de certains bâtiments est également à l'étude. Nous travaillons sur la planification des investissements futurs, avec en point d'orgue, l'ouverture du collège en 2024, la création de sa voirie d'accès et la construction d'un Coséc (Complexe Sportif Evolutif Couvert), nécessaire pour nos futurs collégiens et pour le bien être de nos associations.

Le Conseil municipal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux des taxes locales recouvrables en 2020. Pour mémoire : Taxe d'habitation (TH) : 16,46 %, Taxe foncière sur le bâti (TFB) : 12,84 %, Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : 69,75 %.

La taxe d'habitation est supprimée pour 80 % des ménages en 2020 et sera entièrement supprimée pour les résidences principales en 2023. Dès 2021, la collectivité ne percevra plus cette taxe qui sera compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et par une dotation de l'État.

La fiscalité professionnelle, quant à elle, est perçue par Saint-Louis Agglomération depuis 2016, qui nous reverse une attribution de compensation de 1 047 722 €.

Hors excédent 2019, les impôts, les taxes et les diverses dotations versées par l'Etat représentent plus de 80 % de nos ressources. C'est en ayant à l'esprit le souci permanent de l'optimisation de nos dépenses de fonctionnement, mais également celles liées à l'investissement, que nous travaillons pour le bien-être des habitants de notre Commune.

Rétrospective : Kembs 1989 - 2020

Grands investissements et réhabilitations

- Réhabilitation complète de l'école élémentaire Jean Monnet
- Agrandissement de l'école maternelle Les Lutins
- Réhabilitation des logements des enseignants à Kembs
- Réhabilitation complète de la Maison du Patrimoine
- Réhabilitation complète de La Poste
- Réhabilitation du Pfarrhüs rue du Maréchal Foch
- Réhabilitation extérieure de l'église Saint Jean-Baptiste
- Construction d'un local pour les pompiers et pour les rencontres des seniors
- Construction d'un garage pour les pompiers
- Réaménagement du cimetière de Kembs et création d'un jardin du souvenir
- Aménagement du square d'Etaules rue de Schlierbach
- Construction de la 1^{ère} déchetterie (1^{ère} dans le secteur des Trois Frontières)
- Réhabilitation complète du pont levant
- Gros investissements (quelques dizaines de kilomètres) de voirie, spécialement rue de l'Europe et partiellement rue du Maréchal Foch
- Achat de diverses propriétés
- Aménagement de 5 places de jeux dans différents quartiers



GERARD KIELWASSER
Maire de Kembs



Ancienne mairie



Centre administratif



Véhicules



Rétrospective : Kembs 1989 - 2020

Conseils municipaux



1989 - 1995



1995 - 2001



2001 - 2008



2008 - 2014



2014 - 2020

- Construction d'une zone commerciale et artisanale
- Construction du supermarché Casino / Leader Price
- Construction de la rue de Saint-Louis
- Construction d'une piste cyclable entre Kembs et Loechlé
- Construction d'un cours couvert pour le Tennis Club de Kembs
- Construction d'un nouveau Stade
- Construction du local avicole
- Construction de l'Espace Rhéna, salle culturelle, galerie d'exposition, bibliothèque, dojo, salle de musculation
- Construction du centre technique (atelier communal)
- Construction du centre administratif (mairie)
- Construction du skate parc et parking du Stade plus place de jeux
- Agrandissement du parking Salle polyvalente / Espace Rhéna
- Aménagement des terrains pour la construction de l'EHPAD et du Village Senior
- Projet initié : échange de terrains pour la construction d'un collège à Kembs dont l'ouverture est prévue en 2024 par le Département

Jumelage avec Etaules



Rétrospective : Kembs 1989 - 2020

Grands investissements et réhabilitations

- Achat du centre de formation EDF (environ 470 m²) plus le parc de 1,35 hectares
- Agrandissement du bâtiment du périscolaire environ 480 m² (10 ans après)
- Réhabilitation de l'école maternelle Paul Klee
- Construction de deux squares autour de l'école Léonard de Vinci
- Réhabilitation du cimetière de Loechlé
- Construction d'un grand jardin du souvenir (au cimetière)
- Réhabilitation intérieure de l'église Notre Dame plus nouveau parvis, parking
- Grands travaux pour un nouvel accès à l'usine hydroélectrique
- Nouveau parking devant l'ancien restaurant "Les Ecluses"
- Construction du rond-point de l'énergie
- Réhabilitation du petit château d'eau cité EDF
- Aménagement de 6 places de jeux dans les quartiers
- Avec le concours du Sipes, réhabilitation de la route du Sipes sur 8 kilomètres du NORD au SUD

Etablissements culturels et sportifs



Le Maire dans tous ses états !



Rétrospective : Kembs 1989 - 2020

Jeunesse



Autres informations et faits marquants

- Construction de 6 ronds-points sur la Départementale 468
- Construction de 40 lotissements et opérations immobilières
- Une cinquantaine de nouvelles rues ont été réalisées
- En 1989, la Commune comptait 19 salariés, elle en compte en 2020 une centaine
- En 1989, la Commune comptait environ 2 600 habitants, elle en compte plus de 5 600 en 2020
- En 1983, la Commune comptait environ 20 associations, elle en compte 50 en 2020
- La longueur de voie communale se chiffre à 35 kilomètres
- Le montant des investissements entre 1989 et 2020 s'élève à environ 50 000 000 €
- Le taux d'endettement en 2020 est de 138 €/habitant

Les travaux



Le bilan

Ce bilan sur plus de trente ans est à considérer comme un bilan positif. Il est en tous les cas le résultat d'un travail acharné, réalisé avec amour et passion pour notre commune par des femmes et des hommes, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Élus, personnel communal et toute une armée de bénévoles ont donné et donnent encore le meilleur d'eux-mêmes pour le bien-être et le bien vivre ensemble dans la proximité au sein de notre belle petite ville à la campagne.

Il me tient à cœur de remercier tout simplement et sans retenue tous ces acteurs pour leur don de soi au bénéfice des autres.

Remercier aussi tous les administrés kembsois de nous avoir soutenus en toute confiance dans cette belle marche en avant durant plus de trente ans.

La page est tournée, la nouvelle équipe municipale est en place sous la conduite du nouveau Maire, Joël ROUDAIRE. Nous lui souhaitons très bonne réussite et l'assurons par avance de notre confiance en toute amitié.

Gérard KIELWASSER





Mode d'emploi des animations été

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et malgré les meilleurs efforts fournis par l'ensemble des associations, la plupart de celles-ci se sont vues contraintes de renoncer à leurs stages d'été. Voici ci-contre le tableau des stages qui ont pu être maintenus pour cette année. Les modalités d'inscription se trouvent également modifiées.

Ces animations été pourront être modifiées en fonction des dispositions gouvernementales liées à l'épidémie de Covid-19.

Inscriptions des jeunes de Kembs

Les premières inscriptions auront lieu à la Mairie le **samedi 20 juin de 9h00 à 11h30**.

Elles consisteront à déposer votre dossier dans la boîte aux lettres de la Mairie et se feront, comme habituellement, par ordre d'arrivée. Un numéro sera inscrit sur votre enveloppe.

La boîte aux lettres sera relevée durant toute la matinée. Afin d'éviter une file d'attente, l'accès à la Mairie ne sera pas possible.

Rendez-vous sur le site internet communal pour télécharger la fiche d'inscription.

Les inscriptions devront être accompagnées de leur règlement par chèque libellé à l'ordre de : A.S.L. Animations Été.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

En cas de stage complet, les personnes dont les demandes n'auront pu être validées en seront informées par téléphone.

Ces inscriptions se poursuivront à partir du **lundi 22 juin** à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Inscriptions des jeunes des communes environnantes

Les inscriptions seront ouvertes aux jeunes des communes environnantes à partir du **lundi 29 juin** à la Mairie, aux heures d'ouverture, moyennant un supplément par stage de 4 €.

Annulation d'inscription

Une fois inscrit, les stages ne seront pas remboursés en cas de désistement de la part d'un jeune, sauf en cas de force majeure (un certificat médical pourra être demandé).

Annulation de stage

Si le nombre de participants à un stage est insuffisant, celui-ci pourrait être annulé. Les inscrits seront prévenus et le montant du stage sera remboursé.

N°	Activité	Animateur (rice)	Dates	Horaires	Année de naissance	Nbre mini	Nbre maxi	Tarif	Lieu
1	Dessins et coloriages	Luthringer Prisca	06 au 10 juillet	09h30-11h00	2013 - 2015	3	4	12 €	Bibliothèque
2	Volley-ball	Hirschbihler Laure	06 au 10 juillet	10h00-12h00	2008 - 2012	4	12	12 €	Salle polyvalente
3	Volley-ball	Hirschbihler Lucas	06 au 10 juillet	14h00-16h00	2003 - 2007	4	12	12 €	Salle polyvalente
4	Joue avec les mots	Luthringer Prisca	20 au 24 juillet	09h30-11h00	2011 - 2013	3	4	12 €	Bibliothèque
5	Football (mixte)	Cortinovis Gilles	20 au 24 juillet	17h30-19h00	2008 - 2015	6	10	12 €	Stade Rhéna
6	Tennis ⁽¹⁾	Grund Laurine	27 au 31 juillet	09h00-12h00	2014 - 2016	4	8	12 €	Courts TCK
7	Tennis ⁽¹⁾	Grund Laurine	27 au 31 juillet	10h00-11h00	2012 - 2014	4	8	12 €	Courts TCK
8	Tennis ⁽¹⁾	Grund Laurine	27 au 31 juillet	11h00-12h00	2008 - 2011	4	8	12 €	Courts TCK
9	AirBadminton	Laurent Benoît	27 au 31 juillet	17h30-19h00	2012 - 2013	4	6	12 €	Stade Rhéna
10	AirBadminton	Laurent Benoît	03 au 07 août	17h30-19h00	2013 - 2014	4	6	12 €	Stade Rhéna
11	J'apprends à dessiner	Luthringer Prisca	10 au 14 août	09h30-11h00	2011 - 2013	3	4	12 €	Bibliothèque
12	Tennis ⁽¹⁾	Bondon Isabelle	10 au 14 août	11h00-12h00	2012 - 2014	4	4	12 €	Courts TCK
13	Mini-badminton	Laurent Benoît	10 au 14 août	17h15-18h45	2013 - 2014	4	6	12 €	Salle polyvalente
14	Football (mixte)	Cortinovis Gilles	10 au 14 août	17h30-19h00	2008 - 2015	6	10	12 €	Stade Rhéna
15	Pétanque	Schacher Francis	17 au 21 août	17h00-19h00	2004 - 2010	4	10	12 €	Plaine Sportive
16	Joue avec les mots	Luthringer Prisca	24 au 28 août	09h30-11h00	2012 - 2014	2	4	12 €	Bibliothèque
17	Mini-badminton	Laurent Benoît	24 au 28 août	17h30-19h00	2013 - 2014	4	6	12 €	Salle polyvalente

⁽¹⁾ Sous réserve de beau temps et de l'accord de la Fédération Française de Tennis.



Suivez l'actualité de KEMBS en temps réel avec l'application illiwap

Événements, réunions, fêtes de village, incidents, coupures d'eau ou d'électricité, fuites de gaz, alertes météo... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone ou tablette en seulement 3 étapes !



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

- SANS INSCRIPTION
- Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier
- GRATUITE
- Téléchargement gratuit et sans engagement

Cérémonie de clôture

Sous réserve selon l'évolution de la situation sanitaire, rendez-vous

Vendredi 4 septembre à 18h30 à la salle polyvalente

pour la cérémonie de clôture des "Animations Été".

Des récompenses seront remises aux participants des différents stages.



Retrouvez les informations actualisées et les documents téléchargeables sur le site de la Commune :

www.kembs.fr

rubrique Jeunesse / Animations été





Respectant un protocole sanitaire spécifique pour les Bibliothèques-Médiathèques, **les jours et horaires d'ouverture** sont réaménagés :
du mardi au vendredi de 15h00 à 18h00.

Les dispositions suivantes sont prises :

Service en "DRIVE" à partir de la porte d'entrée de la Médiathèque, côté hall d'accueil de l'Espace Rhénan.

Le public ne pourra pas accéder à l'intérieur de la Médiathèque et ne pourra donc pas consulter les livres sur place.

Il est indispensable pour retirer des livres ou CDs, d'en faire préalablement la demande au **03 89 62 89 18** ou par courriel bm.kembs@orange.fr.

Vos livres ainsi réservés seront préparés selon les conditions sanitaires recommandées. Ils seront disponibles dans un délai de 48 heures.

Les revues de la Médiathèque ne seront pas prêtées jusqu'à nouvel ordre.

Les documents que vous nous retournez seront placés en quarantaine pendant 10 jours avant d'être remis sur les rayonnages.

Devant le guichet du "DRIVE", la distanciation physique devra être respectée. Un marquage au sol délimitera ces espaces.

Afin d'éviter, tout regroupement et de limiter le nombre de personnes dans le hall, il est demandé de ne pas venir accompagné.

Le port du masque, en plus des gestes barrières, est vivement recommandé.

Ces dispositions s'appliquent jusqu'à nouvel ordre.

Pour les mises à jour, retrouvez-nous sur le site

<https://www.kembs.fr/Vie-Locale/Mediathèque-Fil-Mots.html>

Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers vous informent



Entre le 1er janvier et le 30 avril 2020, le Centre de Première Intervention de Kembs a réalisé 58 interventions : 41 secours à personnes, 8 incendies, 7 opérations diverses et 2 risques technologiques et naturels.

Prévention des risques de noyade

Bord de mer, cours d'eau, lac ou piscine, le danger est partout. 1 français sur 5 ne sait pas nager et en France les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès et sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

Comment éviter l'accident de baignade :

- S'assurer de son niveau de pratique
- Prévenir un proche avant d'aller se baigner
- Ne jamais laisser un enfant seul dans l'eau ou à proximité
- Quelque soit le plan d'eau toujours vérifier la hauteur d'eau avant de plonger ou de sauter

Comment réagir en tant que témoin d'une noyade ?

- Prévenir les surveillants de baignade ou les secours en composant le 18 ou 112
- Ne pas quitter la victime des yeux pour pouvoir guider les secours
- Intervenir directement que si on se sent capable de venir en aide sans se mettre en danger. Cela implique une très bonne condition physique et des compétences de très bon nageur. Il est fréquent que les personnes ayant voulu porter secours se retrouvent elles-mêmes victimes d'une noyade.

Une fois la victime hors de l'eau :

- Réchauffer son corps
- Si elle est inconsciente mais qu'elle respire, placer la en position latérale de sécurité
- Si elle ne respire pas, faire un massage cardiaque

EJPRH

L'EJPRH recrute



Vous aimez le football ? vous êtes dynamique et souhaitez coacher une équipe de jeunes footballeurs ? N'hésitez plus et venez rejoindre l'EJPRH pour la saison 2020/2021. Il nous manque encore des coachs

dans chaque catégorie et en particulier chez les plus jeunes (U7, U9, U11). Même si vous démarrez et avez peu d'expérience, n'hésitez pas à franchir le pas. Pour rappel, l'EJPRH accueille des joueurs dans toutes les catégories de U7 à U18.

Contact : Gilles CORTINOVIS ☎ 06 76 72 38 06

Amicale des donneurs de sang

Prochaine collecte de sang

Mercredi 19 août
à la salle polyvalente
de 16h à 19h



Les Amis du Patrimoine

Maison du Patrimoine

Au vu de la crise sanitaire, la Maison du Patrimoine restera fermée jusqu'à fin août. Nous espérons vous retrouver dès septembre pour vous faire découvrir de nouvelles expositions.

Céline BACH ☎ 06 36 60 14 14

✉ kembs.bach@gmail.com 🌐 www.kembs.lamaisondupatrimoine.fr

Annulation des manifestations

Nous regrettons de ne pouvoir assurer les manifestations estivales pour des raisons de sécurité et au vu des mesures gouvernementales qui nous sont imposées.

Mercredi 24 juin au samedi 4 juillet : Tournoi Open de Tennis

Vendredi 26 juin : Fête de la musique

Samedi 27 juin : Théâtre Compagnie du Grenier

Samedi 11 juillet : Bal tricolore

Dimanche 23 août : Course OFNI

Par principe de précaution, nous avons décidé d'annuler la traditionnelle sortie "Seniors" du mois d'août.

ASLBK

Les entraînements solidaires de l'ASLBK

Comme tous les clubs de sports, le club de Badminton de Kembs (ASLBK) a cessé ses activités en salle le 13 mars 2020 suite à l'épidémie de Covid-19.

Pourtant, l'école de badminton, labellisée 4 étoiles par la Fédération Française de Badminton, n'est pas à l'arrêt et les 60 jeunes de l'école continuent de s'entraîner à distance via le lancement, mi-mai, d'une application sur smartphone : Bad@Home, permettant aux entraîneurs du club de publier des séances d'entraînement en vidéos et en ligne pour tous les groupes d'âge, des minibads aux élites.

Cela était indispensable pour notre école et notamment pour nos jeunes élites, en particulier nos 3 joueuses avenir Elisa HESS 10 ans, Alyssa VOGT 11 ans et Léana LAURENT 12 ans, chacune numéro 1 française de leur catégorie d'âge.



En effet, avec l'annulation de l'ensemble des compétitions de badminton en France ainsi qu'à l'étranger et l'arrêt des entraînements en salle, Alyssa et Léana, déjà en équipe de France, ont vu leur rêve de médailles nationales et internationales s'éloigner. Quant à Elisa, elle aurait dû participer en juin à la détection nationale à Bourges qui a malheureusement également été annulée.

L'arrivée de cette application a donc permis aux entraîneurs de conserver un lien avec les joueurs mais aussi de garder une dynamique associative avec chaque semaine

des défis ouverts à la fois aux jeunes et aux adultes du club.

L'ASLBK va encore plus loin en se lançant dans un nouveau projet pour l'été : l'acquisition d'un terrain extérieur de AirBadminton, grâce au soutien de la Fédération Française de Badminton et la Municipalité. Cela devrait permettre une reprise des activités du club, si les mesures sanitaires le permettent, en attendant la réouverture de la salle polyvalente.

L'occasion également de proposer une nouvelle activité aux jeunes de la ville qui auront besoin de se dépenser lors des animations été en juillet/août.

Le club de Badminton de Kembs lance pour l'occasion une campagne participative de dons pour financer ces 2 projets mais n'oublie pas pour autant la crise sanitaire puisque pour chaque euro récolté sur cette campagne de crowdfunding, hébergée sur helloasso.com, la moitié sera reversée au personnel soignant des EHPAD.

🌐 <https://www.helloasso.com/associations/aslbk/collectes/soutenez-le-badminton-de-kembs-pendant-la-crise-sanitaire-du-covid19>

Cette campagne de dons est indispensable pour mener à bien les projets de l'association suite au manque à gagner lié à l'annulation de plusieurs manifestations organisées par l'ASLBK en fin de saison. Cela permettrait également de ne pas mettre en péril la création d'un emploi d'entraîneur prévue à la rentrée.

Contact : Benoît LAURENT ☎ 06 84 51 01 24 ✉ benoitlaurent.aslbk@yahoo.fr

ANNULÉ





agenda

Août

Mercredi 19 Don du sang
Salle polyvalente

**Toutes les manifestations
estivales sont annulées**

mémo

Samedi 4 juillet Vacances scolaires

**Lundi 6 et
Mardi 7 juillet** Balayage des rues

Jeudi 13 août Passage du jury
Maison fleuries

**Lundi 17 et
Mardi 18 août** Balayage des rues

Remerciements

La Municipalité remercie encore chaleureusement l'ensemble des personnes bénévoles qui ont œuvré dans le cadre de la crise "Covid-19", au travers d'actions inconnues ou connues des kembsoises et kembsois.

Bravo à tous pour cet élan de solidarité et de générosité !

Masques

Grâce à la vingtaine de couturières bénévoles, la Commune a pu offrir un masque à chaque personne âgée de 60 ans et plus.

Le millième masque confectionné avec amour et passion, dans un esprit de solidarité par ces couturières bénévoles habitant la Commune et que nous ne remercions jamais assez, a été remis à Gabrielle RONGER par Gérard KIELWASSER et Joël ROUDAIRE.

Cette opération d'envergure est orchestrée par toute une équipe d'élus et d'agents qui s'affairent pour mener à bien cette action de solidarité.



Le p'tit lien est édité par la Commune de Kembs
5 rue de Saint-Louis

☎ 03 89 48 37 08 ☎ 03 89 48 37 79

🌐 www.kembs.fr ✉ kembs.info.lien@orange.fr

Responsables de la publication

Joël ROUDAIRE : Maire

Sandra DI PERSIO : Adjointe

Dépôt légal : 2^{ème} trim. 2020

Mise en page : Jérôme Schreck - Wilo Design

Impression : AZ Imprimerie, Brunstatt

Attention aux arnaques !

Profitant de la situation sanitaire actuelle, des personnes ou sociétés malintentionnées multiplient les arnaques. Aussi, le préfet du Haut-Rhin rappelle que :

1. Les dépistages du coronavirus sont uniquement effectués par les autorités et services sanitaires pour confirmer un diagnostic. Toute société ou individu vous proposant un dépistage n'est pas compétent en la matière. Il n'existe pas à ce jour de vaccin, d'aliments, de purificateurs d'air, de lampes, de compléments alimentaires ni d'huiles essentielles qui protègent ni ne permettent de guérir du coronavirus. Dès lors toute présentation de produits (alimentaires ou non) affirmant protéger ou guérir du coronavirus relève de la pratique commerciale trompeuse.
2. Des sites internet frauduleux cherchent à vendre des médicaments prétextant une efficacité contre le virus ou des médicaments destinés au traitement d'autres maladies (VIH, paludisme, etc.) qui font l'objet de recherches dans le cadre de la lutte contre le virus. La vente de ces derniers n'est possible que sur prescription médicale et en pharmacie. Acquérir ces médicaments en ligne est illégal et peut vous exposer à des risques graves pour votre santé (effets indésirables voire faux médicaments).
3. La vente sur internet de paracétamol a été suspendue. Les annonces sur internet proposant ce médicament sont donc frauduleuses.
4. La décontamination des logements privés n'est pas prévue à ce jour par les services de l'État. Les personnes prétextant une décontamination obligatoire n'y sont pas habilitées et cherchent à s'introduire à votre domicile frauduleusement.
5. Certains individus exercent, de manière illégale, l'activité d'intermédiaire en financement participatif en profitant de l'élan de solidarité d'aide aux personnels soignants organisé par des plateformes d'appel aux dons ou des cagnottes. Assurez-vous de l'identité du professionnel et de la destination de vos dons avant d'effectuer un transfert d'argent.



Depuis le 1^{er} janvier 2020, Saint-Louis Agglomération exerce la compétence eau potable, eaux pluviales et assainissement sur les 40 communes de son territoire.

L'interlocuteur eau et assainissement pour Kembs est :

Saint-Louis Agglomération
Pôle de Sierentz
☎ 03 89 28 54 28

Pour toute urgence en dehors des horaires d'ouverture du service d'accueil du public, appelez le numéro d'astreinte :
☎ 03 89 70 46 68.

Écrivez-nous !



Les colonnes du p'tit lien vous sont ouvertes. Écrivez-nous par courrier adressé ou déposé à la mairie ou par mail **avant le 2 août** :

✉ kembs.info.lien@orange.fr

Personnel communal

Nouveau policier



Suite au départ de Laurent ERISMANN, la Commune a recruté un nouveau policier municipal. Jean-Michaël REITHER a débuté sa carrière de policier municipal en 2002 à la Ville de Metz. Il a travaillé dans plusieurs services de police municipale dont celui de la Ville de Mulhouse pendant 13 ans. Depuis le 1^{er} mai, il exerce sa fonction de Brigadier-chef principal de police municipale au sein de la Commune.

état civil



Naissances

- 26.02.2020 **Angelo**
de MAURER Kévin
et MARAFFATO Tanja
- 08.03.2020 **Corentine**
de BISSLER Florian
et LAGUERRE Claire
- 11.03.2020 **Antoine Bernard Camille**
de MAEDER Emmanuel
et CHARLOT Anne-Laure
- 19.03.2020 **Ethan Gilbert Jean-Marie**
de STAERK Michaël
et TSCHAMBER Magali
- 20.03.2020 **Dusan Norian Alban**
de GASI Maksim
et JEVTIC Isabelle
- 23.03.2020 **Robin Christian Ernest**
de KIEBER Philippe
et FOURNIER Céline
- 31.03.2020 **Sanaa**
de KOUAMANJ Hakim
et CAPGRAS Charlotte
- 01.04.2020 **Mai-Nha**
de CASANOVA Sébastien
et PHAM-QUAN Giusy
- 03.04.2020 **Emma Louise**
de PFREUNDSCHUH Moritz
et MERCK Florence
- 04.04.2020 **Lya**
de RIETZLER Nicolas et
de ALMEIDA Emma
- 07.04.2020 **Loam Serge Pierre**
de ROMMEL Thomas
et EBERSOL Fanny
- 20.04.2020 **Yohan Sébastien**
de SUTTER Sébastien
et GRILLET Emilie
- 24.04.2020 **Nicolas Joseph**
de CLAIR Nicolas
et LEISERING Félicia
- 05.05.2020 **Marley Jonaël**
de PIERRE Alexandre
et BOURNIQUEY Noémie
- 08.05.2020 **Yasmine**
de EPOH MOULEMA Levaloire
et TOSCANO BARREIRO Maria-Jose
- 12.05.2020 **Maël Fabien Sébastien Philippe**
de CREUSOT Alexandre
et BOLLINGER Amandine

grands anniversaires

Juillet

		né(e) le
91 ans	MEYER Gérard	18.07.1929
90 ans	ECKER Henri	12.07.1930
89 ans	BALAZY Jean	04.07.1931
89 ans	SCHMITT Yvonne	23.07.1931
89 ans	BACH Pierre	25.07.1931
88 ans	MENWEG Norma	02.07.1932
88 ans	MAURER Lucien	13.07.1932
88 ans	BAEUMLIN Frédéric	14.07.1932
87 ans	CRISAN Christiane	06.07.1933
87 ans	SCHNEILIN Charlotte	18.07.1933
87 ans	ZIMMERMANN Marie-Rose	23.07.1933
86 ans	TILL Francine	07.07.1934
85 ans	GSCHWINDENMANN Erwin	02.07.1935
84 ans	CHRISTNACHER Maurice	21.07.1936
83 ans	MULLER André	02.07.1937
83 ans	HASSELWANDER Georges	03.07.1937
82 ans	STAEDELIN Danièle	09.07.1938
81 ans	WELSCH Marcel	04.07.1939
81 ans	BARTH Antoinette	13.07.1939
81 ans	STRIEBIG Gérard	20.07.1939

Août

		né(e) le
96 ans	SCHIBENY Emilie	13.08.1924
93 ans	RIEHL Odile	24.08.1927
91 ans	RUHLER Andrée	21.08.1929
88 ans	HILFINGER Marie-Louise	30.08.1932
87 ans	WILHELM Alphonsine	06.08.1933
86 ans	VOGEL Yves	14.08.1934
86 ans	DOPPLER Roger	29.08.1934
85 ans	KELLER Armand	13.08.1935
85 ans	BAEUMLIN Monique	20.08.1935
83 ans	SCHMITT Walter	21.08.1937
82 ans	ROOS Denise	25.08.1938
82 ans	BOERNER Thérèse	28.08.1938
81 ans	TEISSERE Alberte	29.08.1939
80 ans	EBERLEN-BERNHARD Roger	05.08.1940
80 ans	CHRISTNACHER Jeanne	07.08.1940



Décès

- 27.02.2020 ALLEMANN Germaine
- 06.03.2020 BASCHUNG Violette
- 11.03.2020 LANCÉZEUX Josette
- 13.03.2020 BACHOFFEN Gabriel
- 13.03.2020 KIELWASSER Jean-Pierre André
- 16.03.2020 SCHIRMER Jeanne
- 22.03.2020 BECK Antoinette
- 29.03.2020 BOUVRON Louise
- 31.03.2020 BARICHELLO Odette
- 31.03.2020 ACKERMANN Charlotte
- 08.04.2020 SAUTTER Christiane
- 08.04.2020 WEBER Astride
- 28.04.2020 HUSSHERR Alphonse
- 03.05.2020 FRIEDERICH Jean-Paul